



PENSION ET REVALORISATION

Par **DELBELLO**, le **10/01/2013** à **08:55**

BONJOUR
merci pour vos reponses
voila, depuis le mois d aout, le papa de ma fille ne prend plus sa fille les wk convenu avec la decision de justice, (sa raison , trop indisipliné)
il passe juste 1 samedi tous les 15jours avec elle, de 13h30 a 18h.
ma question est la suivante :
puis je reclamer une augmentation de la pension pour cette raison
merci a vous tous
PS. dois je envoyer a mon ex toutes informations concernant mes fiches de paye et autres, comme il est indique sur le dossier de revalorisation de la pension ?

Par **Marion2**, le **10/01/2013** à **09:10**

Bonjour,
S'il ne le souhaite pas, ce n'est pas une obligation pour le père de prendre sa fille les WE accordés par le jugement, mais effectivement, de ce fait, vous pouvez demander une augmentation de la pension alimentaire.
Cordialement.